

## Interprétations masculines et attentes féminines à l'égard des hommes dans le travail social

Fanny Zanferrari

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/leportique/713>

DOI : 10.4000/leportique.713

ISSN : 1777-5280

### Éditeur

Association "Les Amis du Portique"

### Référence électronique

Fanny Zanferrari, « Interprétations masculines et attentes féminines à l'égard des hommes dans le travail social », *Le Portique* [En ligne], Archives des Carnets du Genre, mis en ligne le 10 novembre 2005, consulté le 28 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/leportique/713> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/leportique.713>

---

Ce document a été généré automatiquement le 28 août 2022.

Tous droits réservés

---

# Interprétations masculines et attentes féminines à l'égard des hommes dans le travail social

Fanny Zanferrari

---

- 1 Le choix d'orienter mes recherches et réflexions sur la question des hommes qui exercent des professions dites « féminines » trouve son ancrage dans mon parcours de formation. En effet, avant d'engager un cursus universitaire en sociologie, j'ai effectué une formation d'assistant de service social qui m'a immergée dans un milieu à forte domination féminine. Ceci se vérifiait notamment pour certaines professions : assistants sociaux, éducateurs de jeunes enfants, conseillers en économie sociale et familiale, un peu moins pour d'autres du fait de leur fondement technique : moniteurs d'atelier, éducateurs techniques spécialisés.
- 2 De fait, lorsqu'il s'est agi de construire un objet de recherche doctorale, je suis repartie de cette réalité que j'avais non seulement observée mais vécue.
- 3 La lecture des travaux en sociologie des rapports de sexe a en quelque sorte conforté cette orientation au vu de la rareté des écrits sur le genre masculin, le plus souvent appréhendé sous l'angle de sa position de domination. Il ne s'agit pas de remettre en cause cette constance historique mais de tenter d'aborder les rapports de sexe sous une configuration particulière : celle où les hommes sont minoritaires. Cette problématique devint presque une évidence à la lecture des propos tenus par une infirmière : « Je trouve que ce serait très bien de faire une étude qui prenne les hommes d'une profession donnée, par exemple la RATP, et les infirmiers : tu trouveras des hommes différents, parce que quoiqu'on en dise, on a dans cette profession une relation spécifique au corps (...) Et c'est vrai que d'une manière générale, les infirmiers sont une catégorie, un groupe d'hommes....moins agressifs que les hommes en général, moi je trouve. » (KERGOAT, 1989).
- 4 Cela signifiait-il que les hommes qui exercent des professions supposées « féminines » pouvaient participer à la rupture d'avec certains stéréotypes de sexe ?
- 5 En quoi seraient-ils différents ?

- 6 Comment sont-ils arrivés à faire le choix de ces professions et en quoi ces professions sont-elles féminines ?
- 7 Si cette recherche doctorale date un peu (2001), il me semble qu'aborder la question des rapports de sexe sous l'angle de la présence d'hommes dans des univers féminins, constitue un chantier à ouvrir ou à poursuivre.
- 8 Aujourd'hui formatrice à l'Institut régional du travail social de METZ, j'observe un renforcement de la féminité des professions déjà fortement féminisées, et une tendance à la féminisation de professions qui étaient jusque là plus mixtes, comme par exemple les éducateurs spécialisés.
- 9 Cela interroge les volontés politiques de tendre vers une plus grande mixité dans les secteurs d'activité : si cette volonté s'affiche (cela ne signifie pas qu'elle est réelle) s'agissant de l'accès des femmes à certains « bastions masculins », elle reste embryonnaire pour la situation inverse. D'ailleurs si dans l'introduction du rapport GENISSON, sur l'égalité professionnelle, nous pouvons lire : « L'égalité des chances doit également permettre d'ouvrir davantage certains métiers aux hommes ou d'éviter une féminisation excessive. Ainsi, par exemple, un recrutement d'hommes dans des activités de soins, d'éducation de l'enfant, de travail social, paraît souhaitable pour lutter contre les stéréotypes associés aux rôles respectifs des hommes et des femmes acquis dès la petite enfance. Il permettrait également d'assurer une présence masculine à des enfants qui n'en ont plus toujours dans leur foyer. » (GENISSON, 1999), force est de constater que l'intention reste louable mais sans effet concret, puisque sans proposition concrète.
- 10 Ce préalable posé, nous articulerons notre propos autour de deux grands axes :
- 11 Qu'est-ce qu'un métier traditionnellement féminin ?
- 12 Quels changements peut-on repérer avec la présence de ces hommes, sur le plan de la division sexuelle du travail, sur le plan des compétences mises en œuvre dans l'exercice de ces métiers ?  
Qu'est ce qu'un métier traditionnellement féminin ?
- 13 Si certains métiers se sont féminisés lorsqu'ils se sont taylorisés (secrétaire avec la venue de la machine à écrire) d'autres sont historiquement aux mains des femmes : ce sont les activités relevant initialement de la sphère domestique et prises en charge par des femmes telles que : les soins aux enfants, aux personnes âgées, l'assistance... La professionnalisation et la salarisation de ces activités ne modifiera pas la donne : ces activités demeurent des univers féminins, parce que nécessitant dans les représentations, des qualités propres au sexe féminin. Ainsi, certaines professions, par leur contenu, n'échappent pas à une naturalisation des compétences nécessaires à leur exercice. Ceci est d'autant plus vrai pour les activités qui historiquement ont été « encadrées » par le pouvoir religieux, essentiellement masculin. S'agissant des assistants sociaux, on voit bien comment cette logique est à l'œuvre : s'adressant à des femmes, l'assistance ne pouvait être exercée que par des femmes, dévouées, célibataires, sans enfant, qui n'avaient comme autre alternative que l'entrée dans les ordres ou le mariage de raison. L'appartenance de sexe constitue alors un passeport pour exercer l'activité. Pourtant et cela n'est pas forcément contradictoire, les assistantes sociales sont décrites de telle façon qu'elles en deviennent des êtres asexués : « l'assistante sociale est une mère universelle, un ange qui apparaît dans les familles et toujours respectueusement accueillie » (L'Abbé Grimaud, 1933, in

GUERRAND ET RUPP, 1979). Comment alors développer une conscience de genre ? N'est-ce pas un moyen pour les pouvoirs masculins d'utiliser ces femmes comme instrument de domination, et de contrôle des femmes (celles qui constituent le public de l'assistance et celles qui l'exercent) ?

- 14 A partir de là, nous définirons un métier traditionnellement féminin, comme un métier dont les hommes ont été exclus de son histoire du moins s'agissant de l'exercice du métier et non pas de son encadrement.
- 15 Notons que cette exclusion n'a rien de juridique. Si on prend l'exemple des assistants sociaux, leur entrée dans la profession n'était pas interdite mais il est intéressant de constater qu'entre le moment de la création des premières écoles (1907) et l'entrée des premiers hommes dans la formation il se passera une quarantaine d'années. (1947)
- 16 Ces activités relatives à la relation d'aide ou de soin (qui d'une façon ou d'une autre touchent à ce qui est de l'ordre de l'intimité ou du privé) sont peu investies par les hommes (assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, auxiliaires de vie sociale, techniciennes de l'intervention sociale et familiale.....) pourtant certains font le choix de les exercer et nous pouvons nous demander ce que cela change du point de vue des rapports de sexe en général et en particulier du point de vue de la naturalisation des compétences que les femmes ont eu et ont toujours à subir dès lors qu'elles exercent ces métiers.
- 17 Les hommes permettent-ils de rompre avec cette représentation tenace qui confond qualités et qualification ?
- 18 Font-ils le choix d'exercer ce métier pour accéder rapidement à un poste à responsabilité, ne faisant ainsi que reproduire la division sexuelle du travail verticale ?
- 19 Se distinguent-ils par leur rhétorique professionnelle de leurs collègues femmes comme le montre P. ALONZO (1996) s'agissant des hommes employés ?
- 20 Sans prétendre à l'exhaustivité nous pouvons apporter ici quelques éléments de réflexion qui donnent à voir une autre façon de penser la frontière entre le féminin et le masculin. La rencontre avec des hommes assistants sociaux permet de constater que cette frontière est poreuse et que ces hommes, peut-être parce qu'ils sont immergés quotidiennement dans des univers féminins (collègues, publics) peuvent être vecteur de changement, parfois freinés par leurs collègues féminines.  
La naturalisation des compétences de ces hommes par les femmes ou le renvoi à la virilité : une certaine forme de la division horizontale du travail
- 21 De nombreux travaux (KERGOAT, 1978 ; HIRATA, 1984) ont souligné cette tendance à la naturalisation des compétences dès que nous sommes en présence de métiers féminins, c'est à dire cette tendance à penser qu'il suffit d'être doté de qualités considérées comme féminines pour exercer certains métiers, bref et de façon caricaturale, il suffit d'être une femme.
- 22 Par ailleurs et comme l'indique C. DEJOURS (1997), les femmes qui veulent réussir dans des univers masculins doivent se viriliser malgré elles, c'est à dire aller à l'encontre de leur identité sexuelle, pour se faire reconnaître, ce qui produit selon lui des déstabilisations dans la sphère privée.
- 23 Peut-on dire la même chose des hommes qui exercent ces métiers qui nécessitent ces soi-disant qualités féminines ? Doivent-ils se féminiser ?
- 24 Deux hypothèses émergent face à cette question :

- 25 -d'une part si on considère que ces qualités ont été acquises par les femmes au cours de leur socialisation familiale et sont mobilisées dans la sphère professionnelle, alors les hommes qui exercent ces métiers possèderaient ces qualités du fait d'une socialisation familiale atypique
- 26 -d'autre part, là où les femmes doivent se viriliser, les hommes au contraire sont renvoyés par leurs collègues femmes à leur masculinité voire au stéréotype de la masculinité à savoir la virilité : « Est un homme, est un homme véritablement viril, celui qui peut sans broncher, infliger la souffrance ou la douleur à autrui, au nom de l'exercice, de la démonstration ou du rétablissement de la domination et du pouvoir sur l'autre y compris par la force. » (DEJOURS, 1997). Ce constat est particulièrement flagrant et fréquemment observable lorsqu'il s'agit d'accueillir un usager qui s'exprime de façon agressive voire violente. Les femmes font systématiquement appel à leur collègue masculin comme si le seul fait d'être un homme suffisait pour gérer la situation, leur conférait une autorité. Autrement dit et pour reprendre l'analyse de P. MOLINIER s'agissant des infirmiers : « sous le regard des femmes c'est donc en tant qu'hommes et en tant que professionnels que les infirmiers sont jugés, non sans tension ni contradiction » (in S. FORTINO, 2002), comme en témoignent ces propos : « Au sein du service social où j'exerçais, les collègues femmes me disaient : viens avec nous en visite dans la famille car il y avait souvent des situations assez critiques (...) » ou encore « Je suis déjà intervenu pour aider une collègue mais c'est assez rare, par exemple lorsqu'un homme ou une femme qui peut être violent ou agressif, c'est à dire que je reste dans le coin et puis avec ma grosse voix, je passe devant le bureau de la collègue, ou bien elle laisse la porte ouverte e tpuis je passe et je dis excusez moi, j'ai oublié quelque chose. Bref je montre que je suis là. ».
- 27 Or :
- 28 -premièrement la gestion de la violence relève d'une compétence professionnelle et dans ce cas on peut dire que les femmes naturalisent les compétences des hommes ;
- 29 -deuxièmement, si certains trouvent une forme de valorisation à cette sollicitation, « Ils font l'homme dans un métier de femme » (FORTINO, 2002), d'autres acceptent d'intervenir parce qu'ils se sentent sous pression. Ils peuvent « souffrir » de cette pression féminine, et se sentir tout autant démunis que leurs collègues femmes face à ces situations.
- 30 On peut d'ailleurs se demander comment font les femmes lorsqu'il n'y a pas d'hommes dans le service ce qui est majoritairement le cas.
- 31 Ce recours aux hommes dans la confrontation à la violence est observable chez les infirmiers psychiatriques : « C'est aux infirmiers que les infirmières font appel quand la situation dérape, quand il faut contenir un malade. Or la confrontation à la violence est clairement considérée par les acteurs sociaux concernés, comme « du sale boulot »-sale boulot qui est épargné aux femmes. Cette sensation d'accomplir une tâche vil ou dégradante est renforcée par le fait que les infirmiers ne tirent aucun avantage de leur capacité à maîtriser le patient, parfois jusque dans le corps à corps. En effet, s'ils ne le font pas alors qu'on les y incite, c'est leur identité sexuée ou, pire encore, leur virilité qui est questionnée voire mise en doute (...) » (FORTINO, 2002).
- 32 Il apparaît donc que les femmes associent autorité et masculinité et contribuent, parce qu'elles les ont intériorisé, à reproduire les stéréotypes de sexe. En allant un peu plus loin, on peut dire aussi qu'elles instaurent une division du travail horizontale qui

consiste à déléguer le sale boulot aux hommes. S. FORTINO (2002) évoque le cas des aides soignants : « Ici, c'est la force physique, considérée comme une compétence à part entière, qui introduit une distinction sexuelle dans le travail. En sus des activités de soins, les masculins sont en effet utilisés, par leurs collègues féminines, pour toutes les activités qui exigent de la force, qu'il s'agisse de déplacer des malades, des chariots, des cartons, etc. Aux yeux des aides-soignants hommes, leur activité ressemble de plus en plus à celle de manutentionnaire, et ils perçoivent cela comme une forme de dévalorisation de leurs compétences professionnelles. » On est bien dans la délégation du dirty work..

- 33 Les femmes peuvent aussi participer à la reproduction de la division sexuelle du travail sur des aspects plus valorisants d'un point de vue symbolique. C'est ainsi que par exemple, lors du mouvement des infirmières (la coordination des infirmières en 1988-1989), les femmes alors ultra majoritaires dans le mouvement sollicitaient les hommes pour les prises de parole en public (face aux médias, dans les AG). C'est parce que les hommes infirmiers ont refusé de jouer ce rôle, considérant qu'ils n'étaient pas représentatifs de la profession, que les infirmières ont été médiatisées (KERGOAT, 1989).
- 34 Ces différents exemples montrent de façon certes partielle que finalement les femmes participent à la reproduction des stéréotypes de sexe et que certains hommes les refusent notamment s'agissant des stéréotypes de la masculinité à savoir la virilité.
- 35 Nous ne parlerons pas ici de toutes les suspicions qui existent à l'égard des hommes qui s'orientent vers les secteurs de la petite enfance, suspicions et fantasmes qui s'expriment dans la réalité par la composition sexuée des équipes (exclusivement féminines) dans les crèches par exemple. La petite enfance a longtemps été et reste un monopole féminin. Comme le souligne D. VERBA (1993) : « C'est dire combien l'entrée des hommes dans cet espace traditionnellement réservé aux femmes est délicate à négocier. » et de poursuivre, en s'appuyant sur les entretiens menés auprès de professionnels : « Si dans l'ensemble les entretiens sont unanimes à dire combien la présence d'hommes dans des structures d'accueil pour jeunes enfants est souhaitable, les trajectoires des EJE-hommes montrent cependant qu'ils sont très souvent victimes d'un préjugé tenace selon lequel un homme qui choisit de s'occuper de bébés n'est pas tout à fait un homme. Pire, non seulement on peut le soupçonner de ne pas vraiment assumer sa virilité, mais encore de dissimuler sous son activité professionnelle des tendances coupables pour la pédophilie. »

Un rapport distancié à la carrière professionnelle : le désintéressement comme valeur fondamentale

- 36 Pour poursuivre sur le registre de la division du travail, ici, la division verticale, nous avons pu constater que rares sont les hommes assistants sociaux qui cherchent à faire carrière. Ils n'ont pas choisi un secteur féminin pour accéder plus facilement comme on a tendance à le croire à un poste à responsabilité. Certes étant peu nombreux, l'accès aux postes d'encadrement leur est facilité. Cependant, nous pouvons souligner que la plupart du temps ils entretiennent un rapport très distancié à la hiérarchie, et rencontrent quelques difficultés avec le pouvoir et les donneurs d'ordre (leur trajectoire en témoigne et en particulier la manière dont ils relatent leur service militaire quand ils l'ont fait). Sur le même registre, ils font preuve d'une sorte de désintéressement financier (même si certains se considèrent mal payés au regard du travail fourni). Le choix du métier est bien centré sur son caractère relationnel, c'est

dire que la relation d'aide ne constitue en rien une vocation féminine ! « Avant de m'orienter vers le social, il fallait que je me projette, il fallait que je sois sûr....et d'ailleurs à l'époque, il fallait que je sois inconscient quand même, parce que en tant qu'homme, je ne me posais même pas de question par rapport à comment je vais faire vivre ma famille par la suite, je m'intéressais plutôt à l'aspect intérêt de la profession. Il fallait que je sois sûr que je ne regretterais pas ma profession par la suite. » (GUY, assistant social spécialisé, in ZANFERRARI, 2001).

- 37 Difficile de concilier les attentes sociales à l'égard des hommes (faire vivre une famille) et le choix d'un métier peu reconnu, mal rémunéré, aux perspectives de carrière extrêmement limitées.
- 38 « Si tu ne veux pas être en marge un petit peu de ce que tu as envie de faire, je ne sais pas comment te dire ça, il ne faut surtout pas être carriériste, surtout pas être vénal, parce que là, je crois que tu renonces, surtout en tant que mec, peut-être plus qu'une nana, tu renonces rapidement. Par contre, il faut trouver la richesse. Dans ton boulot, la vraie richesse, c'est pas ton salaire, c'est pas ton statut social, c'est pas ta place hiérarchique, c'est l'être quoi, plus que l'avoir (...) » (Serge, assistant social spécialisé, id. 2001).
- 39 « Il ne faut pas avoir une ambition de carrière, ça c'est clair. Financièrement non plus, il ne faut pas avoir de prétentions énormes » (GUILLAUME, assistant social spécialisé, id. 2001).
- 40 Leur intérêt pour le métier n'est pas très éloigné de celui des femmes (envie d'être sur le terrain, à proximité des publics) même si la façon d'exercer peut être différente, et même si certains domaines les mettent quelque peu mal à l'aise (c'est d'ailleurs là qu'ils ont tendance à oublier leur casquette professionnelle pour revêtir celle d'hommes), en particulier tout ce qui concerne l'intimité féminine « Il y a des femmes qui me disent : vous ne pouvez peut-être pas vraiment comprendre cette chose, parce que c'est vrai que vous êtes un homme. Mais c'est vraiment des questions très intimes, par rapport à la femme, par rapport à son physique ». (GUY, assistant social spécialisé, id.)
- 41 « Si c'est une femme qui commence à aborder ses problèmes intimes, de retour d'âge ou de fausse couche ou de choses comme ça, je pense que cela n'est pas évident d'en parler à un homme ». (PASCAL, assistant social spécialisé, id.)
- 42 Ils sont parfois mis à mal dans les rapports de séduction instaurés par le public féminin.
- 43 « Il y a une chose que je n'ai pas mesuré, moi qui intervenait massivement dans une famille où le mari était absent, incarcéré pour une peine de 15 ans, une femme qui se retrouvait seule avec trois enfants, plus aucun contact avec le monde extérieur, plus aucun contact avec un homme. Et j'étais le seul homme qui entraît à la maison. Là il y a eu des choses que je n'ai pas vues, jusqu'au jour où elle m'a laissé une lettre, une déclaration d'amour flamboyante... » (GUILLAUME, assistant social spécialisé, id.).
- Une orientation professionnelle différée : quand les stéréotypes de sexe influent la trajectoire
- 44 Choisir une profession dont on connaît la « dominante féminine » c'est en quelque sorte faire fi des stéréotypes de sexe, attitude d'autant plus difficile lorsqu'au cours de la socialisation familiale, rien ne permet de s'éloigner du modèle traditionnel de la répartition des rôles masculins et féminins.
- 45 En regardant de plus près les trajectoires des professionnels rencontrés, nous avons pu observer que cette orientation vers la profession d'assistant de service social est

souvent différée. Elle fait suite à une première orientation qui correspond davantage à leur appartenance de sexe (filière technique) mais pas forcément à leurs aspirations. En cela nous pouvons souligner le caractère « contraint » de leur trajectoire scolaire. La manière dont ces hommes en parlent est à cet égard très signifiante. « Je me suis adapté à la filière G2 parce qu'il fallait bien s'adapter. Je pense que je suis quelqu'un qui s'adapte facilement. Mais j'ai pas choisi du tout : j'ai un BAC compta., je ne le dis à personne. » (CLAUDE, assistant social en polyvalence de secteur, id.).

- 46 « Filière C, avec le recul, je me dis que je ne l'ai pas tellement choisie. Disons qu'à cette époque là, mes parents croyaient qu'en faisant scientifique, on avait plus de chances d'avoir une bonne profession après. Donc ça m'a influencé en partie (...) Moi, je voulais faire plaisir à mes parents, je n'avais pas tellement l'idée de ce que je voulais faire après. Donc j'ai suivi le mouvement. » (JULIEN, en formation d'assistant de service social, id.)
- 47 Il leur faudra du temps pour certains avant de faire le choix du social « féminin ». Ce choix s'opérera souvent à la faveur de rencontres déterminantes avec des travailleurs sociaux, avec des militants politiques. Rencontres qui peuvent bouleverser une destinée sociale tout tracée, rencontres qui permettent de passer de la contrainte au choix.
- 48 « Tout se passe comme si, pour un homme, la décision de se présenter à la sélection d'assistant social ne devenait un possible autorisé qu'une fois quittée l'institution scolaire. Les recherches consacrées à l'orientation l'indiquent : l'idée selon laquelle existeraient des professions féminines et masculines reste vivace et on peut envisager que les candidats hommes qui se présentent en général plus tardivement, aient eu à s'affronter à un certain nombre de résistances qui auront repoussé d'autant la concrétisation de leurs intentions. » (WOJCIK, 2000)
- 49 Pour conclure provisoirement on peut dire :
- 50 -parce qu'ils ont choisi un métier traditionnellement féminin et donc ont fait fi des stéréotypes de sexe, parfois difficilement. Certains vont mettre du temps avant de prendre cette orientation, optant en premier lieu pour une filière « technique », plus masculine et parce que l'exercice de ces métiers les confronte et les rapproche aux préoccupations supposées féminines, ces hommes peuvent être porteurs de valeurs que l'on a tendance à attribuer aux femmes. En cela ils peuvent être vecteurs de changements qui touchent aussi à leur rapport à la sphère domestique, c'est une dimension qui gagnerait en tout cas à être travaillée.
- 51 Pour autant les choses ne sont pas si simples : Il ne suffit pas en effet qu'une « poignée » d'hommes exercent des métiers de femmes pour que les rapports de sexe s'en trouvent bouleversés.
- 52 En effet, ce que nous pouvons souligner c'est que ces professionnels masculins s'approprient des valeurs et des motivations qui jusque là étaient considérées comme typiquement féminines et qui de fait deviennent asexuées.
- 53 Cependant, cela ne saurait dissimuler la persistance des stéréotypes de sexe entretenus par les femmes lorsqu'elles renvoient leurs collègues hommes à ce qu'elles estiment relever de quelque chose ayant trait à leur virilité, entretenus par les hommes eux-mêmes, puisque certains légitiment le recours à cette virilité, y trouvant des signes de reconnaissance, mais aussi parce que ces hommes attribuent encore certains domaines aux femmes : la contraception, l'IVG, ou encore leur attribuent certains modes relationnels (s'agissant des relations professionnels) : relations qui se caractériseraient

par des rumeurs, du commérage, du bavardage, là où eux se considèrent comme plus francs, plus directs, plus « rudes ».

- 54 Malgré tout, si la plupart d'entre eux n'envisagent pas de travailler dans un univers plus masculin (ils ont fait leur choix en connaissance de cause), certains revendiquent davantage de mixité afin d'équilibrer la situation. Il ne faudrait pas oublier qu'aujourd'hui encore, on s'étonne lorsqu'un homme se dit assistant social, aujourd'hui encore on décline cette profession au féminin (comme le montrent les titres des ouvrages). Alors puisque l'on a revendiqué la déclinaison de certaines professions au féminin, que fait-on des assistants maternels, sage-femmes, puéricultrices et autres appellations qui n'ont pas encore trouvé leur équivalent masculin ? Quand finira-t-on par accepter qu'un homme puisse choisir d'exercer ces métiers supposés féminins, dans un secteur où les besoins sont immenses, comme en témoignent le développement des formations d'auxiliaires de vie sociale, ou de techniciens (on entend exclusivement techniciennes) de l'intervention sociale et familiale, bref tous ces métiers qui ont à voir avec la sphère privée dont on continue à penser qu'elle constitue (c'est effectivement statistiquement vérifiée) un univers féminin. Accepter et promouvoir la présence d'hommes dans ces activités professionnelles pourrait constituer une voie rapprochant le genre masculin du monde domestico-familial.
- 55 En tout cas, nous pouvons penser que la seule co-existence des deux sexes dans un même espace professionnel, peut permettre une prise de conscience de genre, difficile lorsque l'on est entre soi, entre individus du même sexe. Cette conscience de genre n'est-elle pas la condition sine qua non de la lutte contre les stéréotypes de sexe ?

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Philippe Alonzo, Femmes employées. La construction sociale sexuée du salariat, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Christophe Dejours, entretien, France CULTURE, «La voie des métiers », octobre 1997.
- Sabine Fortino, La mixité au travail, Paris, La Dispute, 1972.
- Catherine Genisson, Femmes-hommes, quelle égalité professionnelle ? Rapport au Premier Ministre, Paris, La Documentation Française, 1999.
- Henri Guerrand, Marie-Antoinette Rupp, Brève histoire du service social en France (1896-1976), Toulouse, Privat, 1978.
- D. Kergoat, F. Imbert, H. Le Douare, D. Senotier, Les infirmières et leur coordination, 1988-1989, Paris, Lamarre, 1992.
- D. Kergoat, « Ouvriers=ouvrières ? » Revue Critique de L'économie Politique n° 5, nouvelle série, octobre-décembre 1978, p. 45-97.
- Le sexe du travail. Structures familiales et système productif, Grenoble, PUG, 1984.
- Daniel Verba, Le métier d'éducateur de jeunes enfants, Paris, Syros, 1993.

Marie-Helene Wojcik, Les candidats aux sélections d'assistant de service social et d'éducateur spécialisé à l'IRTS de Lorraine : quels publics pour quelles formations ? Département recherche de l'IRTS de Lorraine, août 2000.

Fanny Zanferrari, Les hommes assistants sociaux : des hommes pas comme les autres ? Regard sur une minorité professionnelle. Thèse de doctorat, sous la direction de J-P. TERRAIL, Nancy, 2001.

## RÉSUMÉS

La sociologie des rapports de sexes s'est construite autour de deux grandes orientations : l'une insistant sur les conditions de la permanence de la structure des rapports de sexe, partant du principe que la domination masculine est une constante « transhistorique », l'autre prenant le parti de regarder du côté des changements, du côté de ce qui se transforme dans les rapports entre les sexes, tant dans la sphère productive que reproductive.

L'article présenté ici s'inscrit dans cette mouvance en s'intéressant à une minorité professionnelle masculine : les hommes assistants sociaux. Nous pouvons souligner la rareté des recherches portant sur les hommes qui exercent des professions dites « féminines », alors que les femmes qui investissent des secteurs masculins ont suscité de multiples réflexions. Notons actuellement quelques travaux sur les hommes dans les professions de soin.

Le champ du travail social est propice à une réflexion autour de la division sexuelle du travail quand on sait que les professions qui le constituent sont pour partie fortement féminisées. Le service social, dont la féminité est une constante historique en est un exemple significatif.

Finalement cet article tente de montrer en quoi une présence masculine dans un monde dominé par les femmes contribue à transformer et/ou à reproduire les stéréotypes sexués liés à cette profession et par là même conduit à interroger les enjeux de la mixité à l'heure où la société se dote de lois pour construire les conditions favorables à la mixité.

The sociology of relationships between the sexes has been constructed around two major school of thought : the one accenting the conditions of structural permanence of relationship between sexes, based on the principle that male domination is a transhistorical constant, the other taking the position of looking for what changes, what is transformed, in the relationships between the sexes, in both productive and reproductive sphere.

The article here presented follows this tendency by studying a male professional minority : male social workers. We can emphasize the rarity of research on men exercising so-called feminine professions, whereas women occupying masculine sectors have given rise to a great deal of thoughts. At present let's note, some works about men in "care".

The field of social work is conducive to a reflection on sexual division of work, when professions which compose it, are known to be in part highly feminised. The social service of which the feminine nature is an historical constant, is a significant example.

Finally, this article attempts to demonstrate in what way a masculine presence in a world dominated by women, contributes to the transformation and/or reproduction of the sexual stereotypes linked to that profession and thus leads to a questioning of the stakes of the sexual desegregation at the moment when the society endows itself with laws in order to construct conditions favourable for sexual desegregation.

## AUTEUR

### FANNY ZANFERRARI

Fanny Zanferrari est formatrice à l'IRTS de Lorraine et collabore régulièrement avec l'Université Paul Verlaine de Metz. Elle participe actuellement à une recherche portant sur la mémoire féminine dans la Vallée de la Fensch : comment les femmes ont-elles participé et participent-elles à la construction d'une mémoire liée à l'activité sidérurgique et minière ? Titulaire d'un doctorat de sociologie, sa réflexion se porte essentiellement sur l'inversion du genre : investissement par les hommes de bastions professionnels féminins tel que le "care", regroupant les métiers qui engagent une relation d'aide, de soin, d'éducation, historiquement considérés comme des activités féminines.